

Puissance 2 D, 7 novembre 2014

PPP : plusieurs des recommandations du rapport Sueur/Portelli adoptées par le Sénat

À l'occasion du débat sur le projet de loi de simplification de la vie des entreprises, les sénateurs Jean-Pierre Sueur (Loiret) et Hugues Portelli ont présenté plusieurs amendements qui étaient conformes à plusieurs des principales préconisations de leur rapport sur les PPP (partenariats public-privé). Le Gouvernement a repris la plupart de leurs amendements par un nouvel amendement précisant que les propositions qui y figuraient seraient prises en compte dans la transposition de deux directives européennes : modalités d'élaboration des évaluations préalables à la signature de ces contrats, conditions de recours et fixation d'un seuil financier...

Jean-Pierre Sueur et Hugues Portelli, sénateurs, ont présenté en juillet dernier un rapport sur les Partenariats Public Privé (PPP) intitulé « **Les contrats de partenariat, des bombes à retardement** ».